



CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

OFFRE D'EMPLOI

CSFP-1819-44 : DIRECTION D'ÉCOLE (poste de remplacement)

Endroit : École des Grands-Vents (Saint-Jean)

Entrée en fonction : le 1^{er} avril 2019 (possibilité d'entrée en fonction hâtive)

Qualifications :

- Détenir un baccalauréat de l'enseignement au primaire
- Détenir une maîtrise en administration scolaire un atout
- Pouvoir obtenir sa certification d'enseignant à Terre-Neuve-et-Labrador
- Avoir un minimum de cinq ans d'expérience en enseignement
- Expérience en administration scolaire un atout
- Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit
- Bonne connaissance de l'anglais, à l'oral et à l'écrit
- Connaissance de l'enseignement du français langue première en milieu minoritaire
- Aptitude à travailler en équipe, à promouvoir la collaboration et le consensus

Profil :

Leader pédagogique de l'école, la direction doit faire preuve de connaissances de l'enseignement au 21^e siècle et démontrer son engagement à l'égard de la réussite de chaque élève. Forte de ses expériences en enseignement, la direction doit avoir des connaissances pertinentes à la philosophie de l'enseignement M à 6. La direction doit faire preuve de fortes habiletés en communication et d'une bonne sensibilisation des aspects culturels et communautaires qui sont au cœur du milieu minoritaire linguistique. La direction doit aussi exceller dans le travail d'équipe et savoir cultiver des attitudes positives au sein de toute la communauté scolaire.

Fermeture des mises en candidature : le 18 janvier 2019

Veillez faire parvenir votre candidature en français par courriel, incluant votre lettre d'intention, votre curriculum vitae et les coordonnées de trois personnes pouvant témoigner de votre rendement professionnel ou académique à emploi@csfp.nl.ca.

Nous remercions tous les candidats et candidates, mais nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue. Veuillez bien noter que toute personne embauchée par le CSFP doit soumettre une copie de la vérification du casier judiciaire et de l'attestation auprès des personnes vulnérables (en date de six mois) avant d'entrer en poste.